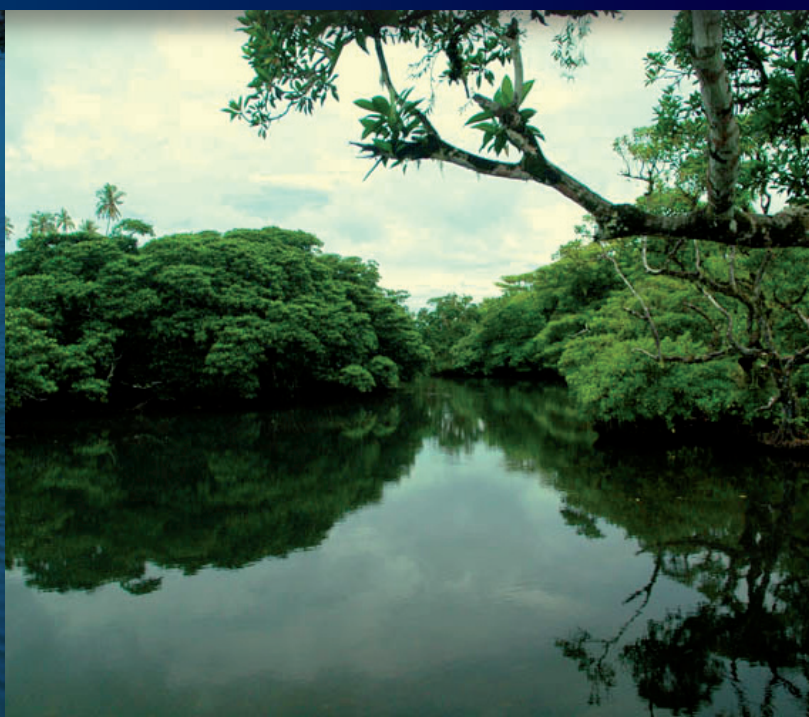




Rôle socio-économique des aires marines protégées

Archipel du Pacifique Sud en particulier Vanuatu et Fidji.

■ Contexte

Les aires marines protégées sont des éléments essentiels dans les stratégies de conservation de la biodiversité mondiale. Elles sont la source de coûts directs et indirects et génèrent des bénéfices pour les communautés locales et plus largement les Etats. Les Etats insulaires sont particulièrement vulnérables et fragiles, aussi bien économiquement qu'écologiquement. Les économies insulaires dépendent largement du capital naturel que les aires marines protégées tentent de préserver. La contribution directe et indirecte des aires marines protégées au développement économique et social des populations humaines a toujours besoin d'être précisément documentée pour une meilleure intégration de cet outil de gestion de l'espace dans les politiques d'aménagement des territoires insulaires.



■ Présentation

Le projet s'inscrit dans une volonté d'améliorer la connaissance actuelle sur les bénéfices socio-économiques issus des aires marines protégées pour les économies locales des pays insulaires d'Océanie.

La dissémination de ses conclusions et des informations acquises est à destination d'un grand nombre d'acteurs locaux, les aidant dans leur meilleure compréhension de la place des aires marines protégées dans leur économie.



■ Objectifs, résultats obtenus et impacts pour la biodiversité

Produire une publication académique sur les bénéfices socio-économiques issus des aires marines protégées pour les économies locales des pays insulaires d'Océanie comprenant deux volets :

- Connaissance générale du rôle des aires marines protégées dans les économies des Petits États insulaires,
- Connaissance détaillée des impacts socio-économiques à l'échelle des communautés locales vivant dans ou à proximité des aires marines protégées (recueil, analyse et synthèse des données de terrain sur sites d'étude).

Le projet, démarré en 2010, a permis de réaliser une mission de reconnaissance dans le Pacifique Sud qui a conduit à l'identification des principales parties prenantes du projet ainsi

qu'à la définition du protocole scientifique de l'analyse pour répondre aux besoins des acteurs cibles, touristes, pêcheurs, représentants des institutions publiques, élus locaux.



■ Partenaires

Le projet est conduit en étroite collaboration avec l'unité économique du programme sur les récifs coralliens du Pacifique Sud (CRISP).



■ Vue d'ensemble

Durée	24 mois
Dates indicatives	Mai 2010 – Avril 2012
Régions d'intervention	Océanie : Vanuatu, Tuvalu ou îles Salomon
Contribution de l'AFD au titre de l'Accord Cadre France-UICN	145 000 euros
Montant total du projet	145 000 euros



■ Contact

UICN – Programme global « Economie de la biodiversité », Andrew Seidl, Andrew.SEIDL@iucn.org